

## Résumé français

Comment une langue peut-elle suivre les développements techniques rapides? Comment nomme-t-on les innovations et peut-on constater des régularités dans les dénominations nouvelles?

Ce livre analyse les processus de dénomination en français du vocabulaire de l'informatique et de l'Internet entre 1996 et 2001. A partir de 1998, l'Etat français accepte officiellement le médium Internet malgré la persistance du Minitel. Cette recherche située dans la linguistique de corpus analyse le français général pendant la période indiquée. L'aspect pragmatique est mis en valeur en opposant l'emploi des termes dans le contexte informatique aux autres emplois.

Le premier chapitre traite l'histoire de la langue française, notamment les étapes normatives, les conflits et les mesures prises par l'Etat. Le contact entre communautés linguistiques est discuté en mettant l'accent sur les anglicismes. La classification traditionnelle des emprunts est aussi bien discutée que l'évolution des langues et que les tendances nouvelles dans le lexique français.

L'analyse du contact entre les langues et des emprunts aboutit souvent à un débat sur les menaces pour la langue française ou les mesures à prendre afin de la sauvegarder. Des études préalables ont décrit l'influence anglo-américaine sur la langue française et le caractère des termes créés par les commissions de terminologie (Beinke 1990). L'intégration des anglicismes dans la langue française (Klein / Lienart / Ostyn 1997) a été aussi bien discutée que le rôle des locuteurs qui acceptent ou rejettent les néologismes (Helfrich 1993). D'autres auteurs mettent l'accent sur la langue de spécialité (Jansen 2005), (Ahlers / Holtus 1999), (Walter 1997). Le Guilly-Wallis (1991) a étudié l'influence des arrêtés de terminologie sur les informaticiens.

L'étude présente procède de manière strictement empirique et analyse au sens propre l'apparition et la forme des termes de l'informatique et de l'Internet. En plus, la période de six ans permet une vue diachronique sur l'évolution.

Les données pour cette analyse sont tirées d'un corpus élaboré par l'auteur. Le corpus se compose d'une sélection d'éditions d'un quotidien français (*Le Monde*) et d'un hebdomadaire (*Le Nouvel Observateur*), en outre le rapport annuel d'une entreprise industrielle traditionnelle et celui d'une entreprise du secteur des nouvelles technologies (information et communications). Au total, 254 termes désignant des innovations ont été recherchés dans le corpus. Une base de données a été élaborée afin de rechercher des processus de dénomination productifs. L'approche adoptée ici est une analyse componentielle.

Le deuxième chapitre expose l'analyse empirique des données. La première partie traite les dénominations françaises, la deuxième les dénominations anglaises. La troisième partie de l'analyse traite les emplois alternatifs, la portée du sens et le rôle limitatif déterminant du contexte.

Le troisième chapitre présente les résultats de l'analyse et les met en relation avec d'autres travaux de recherche. Un aspect central est l'élaboration d'un schéma

mettant en évidence les diverses possibilités d'intégration des termes. On peut constater aussi bien l'utilisation de dénominations françaises que de dénominations d'origine étrangère. Les données empiriques révèlent une préférence pour les moyens linguistiques indigènes incluant des mots gréco-latins. Dans des conditions particulières, des mots d'origine étrangère, i.e. anglaise, sont aussi bien acceptés: un emploi fréquent, un sens précis, une formation concise ou le manque d'une dénomination adéquate. Une relation linguistique au cours de l'histoire des langues est favorable à une intégration ainsi qu'une compatibilité phonotactique. Même des dénominations alternatives peuvent coexister pendant une certaine période; elles sont pourtant rarement des alternatives remplaçables, mais elles se trouvent dans une certaine distribution, qui peut même se trouver au niveau lexématique.

En outre, l'analyse recouvre une période extrêmement courte en ce qui concerne l'évolution et le processus de dénomination en matière informatique en comparaison avec d'autres introductions de terminologie au cours de l'histoire (p.ex. le chemin de fer). La technologie étudiée ici crée ses propres conditions techniques de mondialisation.